

## Procès-verbal de la 53e assemblée générale de l' Union suisse des producteurs de pommes de terre

Jeudi 25 février 2025, 13h15, Saalbau, 3422 Kirchberg

Président Ruedi Fischer  
Protocole Lara Stamler  
Présents 139 votants, 42 invités et 3 représentants de la presse  
Traduction Renna Gabrielle et Donzé Mylène

### Ordre du jour

1. Mot d'accueil
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 février 2024
3. Rapport annuel 2024
4. Comptes de l'exercice 2024
5. Fixation de la retenue, des cotisations de la branche et des membres 2025
6. Budget 2025
7. Votations
8. Programme d'activités 2025
9. Divers

### Ordre du jour

#### 1. Accueil

Le président, Ruedi Fischer, souhaite la bienvenue aux productrices et producteurs présents, aux invités et aux représentants de la presse à la 53e assemblée générale de l'Union suisse des producteurs de pommes de terre. L'invitation a été envoyée conformément aux statuts, aucune proposition n'a été reçue. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

Hans Marti et Matthias Stoll sont élus scrutateurs. 139 personnes ayant le droit de vote sont présentes. La majorité absolue est de 70 voix.

#### 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 février 2024

Comme annoncé dans l'invitation, le procès-verbal peut être consulté sur le site Internet de l'USPPT. Le procès-verbal de l'assemblée est approuvé à l'unanimité avec des remerciements au rédacteur et à la traductrice.

#### 3. Rapport annuel 2024

Le rapport annuel a été envoyé avec l'invitation, il peut être consulté sur le site internet de l'USPPT et il est également à disposition sur les tables. Le président remercie les entreprises pour les annonces et la gérante

pour la rédaction du rapport. Des remerciements sont également adressés à Adrian Weber pour l'illustration de la page de couverture. Le vice-président, Daniel Peter, s'associe à ces remerciements.

Le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

#### 4. Comptes annuels 2024

La nouvelle gérante, Lara Stamler, expose les comptes annuels 2024, dont les détails figurent dans le rapport annuel. Les produits se sont montés au total à CHF 205'198 et les charges ont été de CHF 200'425. Après intérêts et impôts, il en résulte une perte de CHF 4'373.97. Le bilan s'élevait à CHF 302'165.75 au 31.12.2024. Les comptes ont été révisés et approuvés le 13 janvier 2025 à Brugg par Christian Läng et HansJörg Meier. Aucun erreur ou incohérence n'a été constatée. Christian Läng lit le rapport des réviseurs.

Les comptes annuels 2024 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

#### 5. Fixation de la retenue, des cotisations de la branche et des membres 2025

Le gérant de Swisspatat, Christian Bucher, présente l'état du fonds de valorisation au 30.06.2024. Au total, une contribution de mise en valeur d'un montant de CHF 20/dt a été versée sur une quantité de 3'182t issue de la récolte 2023. Les variétés les plus concernées étaient Agria, Erika, Celtiane et Viktoria. En outre, des projets ont été financés à hauteur de CHF 239'306.60 dans les comptes de l'année 2023. Le montant le plus important, CHF 200'000, a été alloué en faveur de la campagne de l'USPPT contre l'initiative sur la biodiversité.

Recettes (après intérêts)	CHF	2'012'667.15
Dépenses (valorisation & projets)	CHF	875'717.80
Excédent de recettes	CHF	1'136'949.35
Etat du fonds au 30.06.2023	CHF	10'033'0646.34

#### Contributions de branche à partir du 1er juillet 2025 :

Il est proposé à l'assemblée générale d'adapter comme suit la retenue pour le fonds de valorisation ainsi que les contributions de la branche et des membres pour la récolte 2025 :

Contributions des producteurs	Fr./100kg	Récolte 2024	Récolte 2025
Retenue pour fonds de valorisation	0.50	0.25	
Contribution à Swisspatat et à la publicité de base	0.15	0.18	
Contribution du secrétariat de l'USPPT et de l'Union suisse des paysans (USP)	0.08	0.11	
Recherche	-	0.01	
<b>Total</b>	<b>0.73</b>		<b>0.55</b>
Contribution des distributeurs			
Contribution à swisspatat et publicité de base	0.15	0.15	
<b>Total</b>	<b>0.88</b>		<b>0.70</b>

Les contributions de branche à partir du 1er juillet 2025 sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale.

## **Budget 2025**

Lara Stamler présente le budget. Les détails peuvent être consultés dans le rapport annuel. Le revenu budgété pour 2025 s'élève à CHF 214'300. Les charges sont budgétées à CHF 242'700. Après intérêts et impôts, l'USPPT prévoit une perte de CHF 27'700 pour 2025.

Le budget pour 2025 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

## **6. Élections**

Sébastien Hirschi, Manfred Baumgartner et Peter Schmid sont remerciés pour leur participation au comité.

Beat Ryser de Wichtrach BE, Markus Hofer de Ballmoos BE et Benno Hörler de Pfäfers SG sont nouvellement élus au comité.

Alban Egger de Guschelmuth FR, Felix Luder de Curtilles FR, Nicolas Seiler de Satigny GE, Roland Grütter de Seeberg BE et Michael Schneider de Mattstetten BE sont élus par l'assemblée pour une nouvelle période de 4 ans au sein du comité. Hansjörg Meier de Rickenbach ZH est réélu pour 4 ans en tant que vérificateur des comptes.

Niklaus Ramseyer de Schüpfen BE, qui a assuré la gérance de l'USPPT de 2018 à janvier 2025 et qui est membre du comité depuis 2024, a été élu à l'unanimité comme nouveau président. Il succède ainsi à Ruedi Fischer. Ruedi Fischer est remercié par l'assemblée pour son engagement de longue date.

## **7. Programme d'activités 2025**

La gérante présente le programme d'activités et détaille les thèmes prioritaires pour 2025.

### **A. Tâches permanentes et annuelles**

- Défense des intérêts des producteurs au sein de swisspatat
- Défense des intérêts des producteurs dans les milieux politiques et économiques
- Collaboration à tous les niveaux de la branche de la pomme de terre
- Prise de position sur la réglementation des importations
- Prise de position sur tous les thèmes du secteur de la pomme de terre
- Informations à la presse spécialisée
- Collaboration au système d'annonce pour les pommes de terre précoces
- Amélioration de la position des producteurs dans la chaîne de création de valeur

### **B. Points forts 2025**

- Maintien de la volonté à produire des pommes de terre grâce à des prix équitables, à des conditions de prise en charge correctes et à une bonne communication
- Intensification des échanges avec le service d'homologation des produits phytosanitaires
- Révision du règlement du fonds de valorisation
- Soutien au développement de variétés de pommes de terre robustes
- Accompagnement de projets de recherche sur les nouvelles maladies et les nouveaux ravageurs dans la culture de la pomme de terre
- Transmission réussie de la présidence et du secrétariat

L'assemblée générale prend note du programme d'activités 2025.

## 8. Divers

La prochaine assemblée générale aura lieu le mardi 26 février 2026 au « Saalbau » à Kirchberg. Ruedi Fischer clôture l'assemblée en souhaitant un bon retour aux producteurs et aux invités présents.

Fin de l'assemblée générale: 15h30



Ruedi Fischer  
Président



Lara Stamler  
Gérante